

tions plus graves : il faut toujours prendre garde de l'inconnu.

Philologie.

Le participe OBÉI, qui appartient à un verbe neutre, peut-il s'employer au passif ?

Notre verbe *obéir* vient du latin *obedire* (de *ob* et de *audire*, écouter), qui se construit généralement avec le datif dans cette langue, mais qui, postérieurement à l'époque classique, se construit aussi avec l'accusatif neutre, dans le sens d'*exécuter*, d'*accomplir*, ce que montre l'exemple suivant trouvé dans le Dictionnaire de Freund :

Atque hæc omnia facile obediebam.—J'exécutais, j'accomplissais tout cela sans peine.)

Cet emploi d'*obéir* avec le sens actif passa en français, ce dont je suis parvenu à recueillir deux preuves, l'une directe, l'autre indirecte.

Preuve indirecte.—La construction en anglais de *to obey* (notre *obéir*, transporté dans cette langue par la conquête normande), construction qui lui donne pour régime direct un nom, soit de personne, soit de chose, comme le montrent ces phrases, prises dans le Dictionnaire de Fleming et Tibbins :

To obey God's commands.—(Obeir les ordres de Dieu.) Servants, in all things obey your masters.—(Serviteurs, en toutes choses, obéissez vos maîtres.)

The ship will not obey the helm.—(Le navire n'obéit plus le gouvernail.)

The horse obeys the spur.—(Le cheval obéit l'épéron.)

Preuve directe. — L'exemple d'ancien français qui suit, où *obéir*, conjugué passivement, implique nécessairement un emploi actif pour ce verbe.

Il n'est nul si meschant mary qui ne veuille estre obéi de sa femme.

(Ménagier de Paris, vol. I., p. 6.)

Or, sans que je puisse en alléguer une autre raison que le caprice de l'usage, qui reprend quelquefois ce qu'il avait accordé, l'emploi de *obéir* comme verbe neutre l'a emporté ; et, de son emploi, peut-être plusieurs séculaire, comme verbe actif, il ne nous est resté qu'un vestige, la construction passive de ce même verbe.

Voilà pourquoi, bien que nous disions *obéir à quelqu'un*, *obéir à quelque chose* ; Bourdaloue a parfaitement pu dire : " Il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres."

L'italien moderne permet de donner un régime direct à *obéir*. Ainsi j'ai trouvé dans un de ses dictionnaires : *obedire uno* (obéir quelqu'un) ; *non volle ubbedire i comandamenti del papa* (il ne veut pas obéir les ordres du pape). Un tel fait montre qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que ce verbe ait appartenu autrefois à la classe des verbes actifs en français.—*Courrier de Vaugelas*.

Les progrès de l'industrie laitière.

Au moment où notre industrie laitière a pris un développement qui en assure la stabilité et qui la place au premier rang de nos industries agricoles, il n'est peut-être pas sans intérêt, ainsi que le dit, dans son rapport, l'honorable commissaire de l'agriculture, de tracer à grands traits la marche progressive qu'elle a suivie depuis 1851.

A cette date, il n'y avait ni fabrique de fromage, ni beurrerie, et tous les produits de la laiterie mis en vente étaient de fabrication domestique. Notre production de beurre était alors de 9,610,836 livres et celle du fromage de 764,304 livres. En 1861, notre fabrication de beurre atteignait le chiffre de 15,906,942 livres, et celle du fromage était réduite à